

La maîtresse de rythmique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 27

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La mère et l'enfant dans le monde industriel

Dans le rapport annuel du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, le Dr A. Bader, de Sainte-Croix, a fait paraître une étude sous ce titre. Ce texte nous a paru propre à intéresser toutes les femmes, à les faire réfléchir, à leur faire prendre conscience de l'importance de l'amour maternel, à les inciter à lutter pour « le vrai progrès social » consistant « dans la création de conditions sociales permettant à toutes les femmes de donner le temps nécessaire aux soins et à l'éducation de leurs enfants, de leur fournir cet amour maternel précieux qui seul peut garantir un développement harmonieux et heureux ».

Comme cet exposé est assez important, nous nous proposons de le reproduire en trois tranches. Il est, en effet, si condensé, que nous ne pourrions en supprimer de larges tranches sans lui enlever de son intérêt et de sa valeur.

Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé à l'unanimité une « Déclaration des droits de l'enfant ». Dans le sixième principe de cette charte, valable désormais pour le monde civilisé dans son entier, nous lisons : « L'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstance exceptionnelle, être séparé de sa mère ». Cette phrase simple constitue une consécration officielle des résultats de recherches entreprises depuis la fin de la guerre un peu partout dans le monde par des psychologues, des pédiatres et des sociologues. Il n'est pas exagéré de dire que ces recherches, encore peu connues du grand public, ont amené un bouleversement de nos notions concernant la petite enfance. Leurs résultats, aujourd'hui indiscutables, ont une importance fondamentale pour la société humaine à laquelle nous appartenons tous. Par conséquent, chacun de nous a le devoir de prendre conscience du problème faisant l'objet du présent exposé...

La cage de verre ne suffit pas

... Très répandue est encore l'opinion que le petit enfant, au moins jusqu'à l'acquisition de la parole, ne peut pas sentir comme un être humain et mène une existence parfaitement animale.

Partant de cette conception, on a perfectionné les pouponnières et, en Amérique surtout, on a mis les bébés dans des cages de verre, dans des institutions ressemblant presque à des usines où tout est stérilisé, désinfecté, propre et chromé, et où les visages des infirmières sont soigneusement cachés derrière des masques d'une blancheur immaculée. Ces maisons devaient garantir une santé parfaite pour le nourrisson par l'élimination de tous les microbes, tandis qu'on rendait les mères attentives aux dangers de l'atmosphère souillée du domicile familial. Peut-on faire un grief à une mère américaine de mettre son poupon dans une telle institution ultra moderne, si une propagande habile vante tous les avantages de ce mode de faire ?

Hélas, c'est dans de telles pouponnières modernes que les médecins ont dû faire les expériences tristes qui ont amené un changement de nos conceptions sur la petite enfance. Il mènerait trop loin d'exposer ici en quoi consistaient ces expériences ; elles sont consignées dans de nombreux travaux, notamment dans un volume édité par l'Organisation mondiale de la santé. Il doit nous suffire d'énumérer les points importants des conclusions des médecins et psychologues, conclusions universellement admises et servant désormais de règles :

Les sept règles

1. L'ancienne conception qui voulait voir dans le petit enfant un être végétatif avec prédominance du tube digestif, doit être abandonnée. Le nourrisson déjà a un besoin constant de la présence de sa mère. L'affection maternelle est le stimulant essentiel du premier développement du cerveau humain et détermine, en partie du

moins, les facultés intellectuelles, l'harmonie du caractère et l'ensemble de la personnalité.

Nous savons donc aujourd'hui que la présence de la mère dans la petite enfance est un élément dont l'importance ne peut pas être assez soulignée. Non seulement l'état de santé momentané de l'enfant, mais tout son développement mental et physique sont mis en jeu lorsqu'il ne trouve pas auprès d'une mère l'ambiance d'affection dont il a besoin dans les premières années. L'enfant doit pouvoir établir un contact étroit, une liaison affective profonde avec sa mère. Il doit pouvoir se créer une image stable de sa mère et ceci est beaucoup plus important que la meilleure hygiène. Un enfant vivant dans la saleté et même dans la misère, peut se développer normalement à condition que sa mère lui porte une affection maternelle naturelle.

2. L'influence de la mère est maximale entre l'âge de 3 mois et 3 ans, toutefois, elle joue encore un rôle très important jusqu'à la fin de la cinquième année.

C'est donc dans les toutes premières années de la vie, et non pas comme on le croit souvent durant la période scolaire, que la présence de la mère est la plus nécessaire à l'enfant. Il faut se rendre compte que les bases du développement mental, aussi bien du point de vue l'intelligence que du point de vue du caractère, sont jetées dans la toute petite enfance. C'est à ce moment-là que le cerveau se développe de la manière la plus forte et, pour ce faire, il a besoin d'une stimulation continue due à la présence de la mère. C'est la mère en quelque sorte qui forme le cerveau, l'esprit et l'âme de l'enfant lorsque ce dernier est encore tout petit.

Nous savons maintenant qu'une forte partie de la future personnalité est conditionnée par les circonstances des trois premières années de la vie humaine et que les relations entre le petit enfant et sa mère y jouent un rôle singulièrement déterminant. Plus tard, le milieu n'arrive plus qu'à modeler cette première esquisse de la personnalité, les bases ayant été sculptées définitivement dans la petite enfance.

3. Si un enfant est privé d'affection maternelle, on appelle ceci en termes psychologiques une frustration. La séparation du petit enfant d'avec sa mère, la frustration de l'amour maternel, si elle est prolongée, a des conséquences non seulement sur le développement physique de l'enfant, mais également sur le développement intellectuel et surtout sur la formation du caractère. Si cette frustration dépasse la durée de six mois pendant les trois premières années, elle peut avoir des conséquences très néfastes et ces enfants restent à jamais perturbés.

4. Une frustration prolongée dans la petite enfance peut entraîner ultérieurement, c'est-à-dire à l'âge adulte, des troubles du caractère et du comportement qui rendent difficile une vie sociale. L'adaptation sociale ne peut pas se faire suffisamment de sorte que ces personnes souffriront dans leur vie ou feront souffrir les autres, leur entourage.

5. Il n'y a plus de doute aujourd'hui que la séparation prolongée d'un enfant d'avec sa mère ou d'avec un substitut maternel, au cours des cinq premières années de sa vie, est une des principales causes de la délinquance juvénile.

6. Du point de vue strictement médical, la présence de la mère durant la petite enfance doit être considérée comme une condition essentielle à un développement harmonieux de l'être humain. Pour

(Suite en page 6)

La vie de Rosa Neuenschwander

On ne se souvient peut-être pas très bien, en Suisse romande, de Mlle Rosa Neuenschwander, décédée récemment peu avant son 80e anniversaire. Il est heureux que Mme A. Debrüt-Vogel ait rassemblé en un petit volume les souvenirs de ce qu'elle appelle « la vie extraordinaire d'une très active Bernoise ».

Rosa Neuenschwander est née à Brienz, le 3 avril 1883, dans une famille modeste où elle eut très tôt à prendre sa part de travaux et de responsabilités. Elle aurait voulu devenir institutrice, mais son père ne le permit pas, bien qu'il estimât que ses trois filles devaient apprendre un métier, chose remarquable pour l'époque. Elle suivit l'école de commerce de Bienne, puis entra dans une librairie à Berne. L'apprentissage fut dur, mais la lecture obligée de nombreux livres ouvrit à la jeune fille de larges horizons.

Elle travailla d'abord à Thoun, puis à Brougg, et revint à Berne où elle dirigea une librairie, chose également remarquable pour une femme au début de ce siècle. Rosa Neuenschwander s'intéressait particulièrement à la formation professionnelle des femmes et déplorait que les vendeuses, par exemple, ne finissent aucun apprentissage. Au début de 1914, elle fonda l'Association des employés de commerce de la ville de Berne ; après la guerre, l'association bernoise, puis suisse, de l'Union féminine suisse des arts et métiers. Le soir, elle donnait des consultations aux jeunes filles en quête d'une profession ; c'est de là que sortit, en 1921, l'Office bernois d'orientation professionnelle dont elle devint la titulaire ; elle dut alors abandonner, non sans regret, sa chère librairie.

Tant d'autres œuvres furent encore sa création : l'enseignement ménager citadin et rural, les cours de formation pour maîtresses d'apprentissage ménager ; en 1923, elle organisa une exposition du travail féminin du canton de Berne, dont les expériences lui aidèrent à mettre sur pied la fameuse première SAFFA en 1928. Durant des années, cette femme infatigable donna des conférences dans son canton et dans d'autres sur l'orientation professionnelle des jeunes, le développement général des femmes, la nécessité d'une préparation ménagère et professionnelle complète pour les jeunes filles. De 1925 à 1959, Rosa Neuenschwander fut présidente du Bernischer Frauenbund (qui correspond aux centres de liaison dans les autres cantons), dont une œuvre magnifique est le Home Pestalozzi, à Bollingen, pour jeunes filles retardées et handicapées.

Berner Heimatbücher. Edition Paul Haupt. 5 fr. préface de F. T. Wahlen, conseiller fédéral.

 **DROGUERIE
DU MOLARD**
PLACE DU MOLARD 8
GÈNÈVE

Achetez suisse
Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles,
foulards, mouchoirs, à
ART RUSTIQUE SUISSE
H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

 **VOYAGES ET VACANCES**
gratuits en collectionnant
les bons de garantie des
Pâtes de Rolle

 **INSTITUT DE BEAUTÉ**
LYDIA DAÏNOW
Ecole d'esthéticiennes
Place de la Fusterie 4 GÈNÈVE
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

La maîtresse de rythmique

APTITUDES REQUISES

Bonne santé physique et morale. Grande faculté d'adaptation. Egalité d'humeur. Souplesse. Dévouement. Imagination. Bons musicaux et pédagogiques. Contact humain facile. Amour des enfants, des bien-portants aux handicapés.

Formation nécessaire avant les études professionnelles : Bonne culture générale. Connaissance de la théorie musicale.

Ecoles : Institut Jacques-Dalcroze (Terrassière 44, Genève). Conservatoires de Zurich, de Bâle et de Bienne.

Age minimum d'entrée : 18 ans.

Durée des études : 3 ans pour un certificat, et au minimum 4 mois de plus pour le diplôme (au Conservatoire de Zurich, 3 ans et demi à 4 ans pour le diplôme d'Etat).

Coût des études (jusqu'au diplôme) : de 5000 à 6000 fr. (Réduction pour personnes d'une même famille), avec, en plus frais de matériel (livres, et costumes de travail et de scène).

ÉTUDES

1re et 2e années : Cours supérieur expérimental (rythmique, technique corporelle, plastique animée, notation et théorie du rythme, solfège, improvisation, harmonie, chant, choral, piano).

3e année : Cours pédagogique (mêmes branches que pour le cours précédent, plus pédagogie, didactique, composition, et leçons d'application à donner sous contrôle).

Diplômes : Certificats de gymnastique rythmique, de solfège Jacques-Dalcroze et de plastique animée (dont chacun confère le droit d'enseigner les principes élémentaires et secondaires de la branche correspondante de la méthode Jacques-Dalcroze, mais seulement dans les écoles primaires et à des dilettantes). Diplôme de la méthode Jacques-Dalcroze (qui confère le droit d'enseigner la méthode intégralement, à des professionnels et dans les conservatoires et universités).

Son art est plus complet que la musique et plus musical que la danse pure. La rythmique « sent » la musique et l'exprime par les mouvements de son corps. Le professeur de rythmique donne à ses élèves la possibilité de s'extérioriser de façon agréable et esthétique. L'école de rythmique est une école d'harmonie, de relaxation, d'équilibre, d'imagination, de cohésion (entre facultés physiques et spirituelles, entre volonté et action, ordre et fantaisie), d'attention, de concentration, d'intelligence, de sensibilité, de dégageant de la personnalité, de persévérance, d'exactitude, de maîtrise du système nerveux, de richesse intérieure et d'épanouissement. Travail en commun du corps et de l'esprit sous l'influence de la musique, tel est le principe même de la rythmique Jacques-Dalcroze, qui est une discipline conduisant non à la fatigue, mais à la joie, à un sentiment profond de libération.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : Assez considérable, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Perspectives d'avenir : Les maîtresses de rythmique peuvent obtenir des postes stables, soit dans les écoles officielles (enfantines, primaires et secondaires de Lausanne, par exemple), soit dans des instituts privés (pour bien-portants ou handicapés). Elles peuvent, en outre, ouvrir leur propre studio. Enfin, il n'est pas rare de voir des entrepreneurs industriels engager des rythmicistes pour leur personnel.

L'offre : Un travail très varié. Un moyen radical de faire œuvre utile (pédagogie curative) et artistique (constante création d'esthétique musicale et plastique). Une activité créatrice et diverse qui procure des joies et des satisfactions pour toute la vie. Et, enfin, le meilleur moyen de rester jeune, gaie et détendue, la rythmique étant aussi une philosophie !

Horaires de travail : Dépend des écoles, mais à partir de 4 heures quotidiennes (écoles enfantines officielles).

Congés : Scolaires (ils sont nombreux !) et payés.

Gain : Base de 7 à 8 fr. l'heure (classes enfantines), mais gain plus élevé dans les hautes classes et instituts privés.

Avantages sociaux : La Ville de Lausanne, par exemple, fait bénéficier ses professeurs de rythmique (enseignement officiel) d'avantages sociaux tels que carnets d'épargne.

Les personnes qui aimeraient voir traiter ici un métier particulier peuvent en faire la demande à la rédaction